



## PUBLICATION

### **SIGNATURE DE L'ETAT DES USAGERS du BOIS BOURGEOIS 2024**

Les usagers sont invités à :

- Exprimer leur choix entre la « vente groupée » et le « tirage traditionnel ».
- Se prononcer sur l'attribution du bois de chauffage sur pied ou façonné

lors des permanences qui se tiendront :

- à SCHAEFERHOF - Salle de l'Ecole Communale :  
Mardi 12 Mars 2024 de 10h à 12h et de 18h à 20h
- à HELLERT - Salle Hilaire :  
Jeudi 14 Mars 2024 de 10h à 12h et de 18h à 20h
- à LA HOUBE - Ecole :  
Mercredi 20 Mars 2024 de 10h à 12h et de 18h à 20h
- à DABO - Mairie :  
Vendredi 15 Mars 2024 de 9h à 12h et de 15h à 20h  
Samedi 23 Mars 2024 de 8h30 à 11h30

Pour rappel :

**Les usagers qui ne se seront pas manifestés lors de ces permanences ne pourront prétendre au bois de chauffage et seront affectés d'office au « tirage traditionnel ».**

A l'occasion de leur passage, les usagers optant pour la « vente groupée » sont invités à déposer un **relevé d'identité bancaire (RIB)**.

Le Maire,  
Eric WEBER